

Commotions cérébrales

Le protocole en cas de commotion cérébrale des Normes de sécurité de l'Ontario pour l'activité physique en éducation (NSOAPE) a été mis à jour en septembre 2025 en partenariat avec Parachute. Le protocole a été reconnu par le ministère de l'Éducation dans la NPP no 158 (Politiques des conseils scolaires sur les commotions cérébrales) comme étant les normes minimales pour les pratiques de gestion des risques liés aux commotions cérébrales pour les conseils scolaires.

Aux fins de la présente ressource, le protocole tel qu'il est décrit dans les NSOAPE sera appelé « protocole en cas de commotion cérébrale »

Le protocole actualisé en cas de commotion cérébrale s'appuie sur les recherches et les recommandations les plus récentes de la communauté scientifique spécialisée dans ce domaine, à savoir les <u>Lignes directrices</u> canadiennes sur les commotions cérébrales dans le sport, 2e édition, 2024, les <u>Lignes directrices</u> évolutives pour les commotions cérébrales pédiatriques, et la <u>Déclaration de consensus d'Amsterdam sur les commotions cérébrales dans le sport, 2022</u>.

Protocole en cas de commotion cérébrale

Cette section comprend:

- Stratégies de sensibilisation et d'éducation sur les commotions cérébrales
- Stratégies de prévention des commotions cérébrales
- Identification d'une commotion cérébrale soupçonnée
- Plan de retour à l'école
- Étapes du retour aux études et du retour à l'activité physique